Nº 95-640-X au catalogue

Les exploitants agricoles s'adaptent à l'évolution des marchés

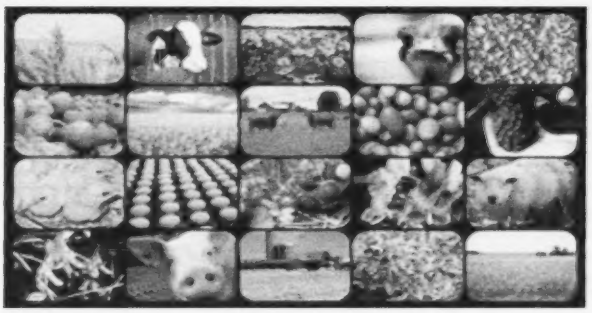

Date de diffusion : le 14 juin 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les exploitants agricoles s'adaptent à l'évolution des marchés

La rentabilité des exploitations agricoles demeure stable entre les recensements

En 2015, pour chaque dollar de revenus agricoles bruts, les exploitations agricoles canadiennes ont engagé en moyenne 83 cents en dépenses d'exploitation. Ce montant est demeuré inchangé par rapport à 2010.

En éliminant l'effet de la variation des prix, les revenus agricoles bruts ont totalisé 69,4 milliards de dollars en 2015, ce qui constitue une augmentation de 4,7 % par rapport à 2010. Les exploitations ayant des revenus élevés étaient à l'origine de la majeure partie de cette hausse.

Les exploitations productrices d'oléagineux et de céréales ont continué de prendre de l'importance, représentant la plus grande part (37,8 %) des revenus totaux en 2015.

Les dépenses d'exploitation totales se sont chiffrées à 57,5 milliards de dollars en 2015, représentant une hausse de 6,6 % par rapport à 2010.

La valeur totale du capital possédé ou loué par les exploitations agricoles canadiennes a totalisé 509,7 milliards de dollars en 2016, en hausse de 36,8 % par rapport à 2011. Cette croissance est surtout attribuable à l'augmentation de la valeur des terres et des bâtiments.

Le ratio des dépenses aux revenus demeure inchangé à l'échelle nationale

Le ratio des dépenses aux revenus est calculé en dollars courants plutôt qu'en dollars constants. Il s'agit d'un bon indicateur de l'effet que peuvent avoir les variations des prix et de la production sur les dépenses d'exploitation et les revenus agricoles et, par conséquent, sur la rentabilité des exploitations agricoles. Bien qu'il ait varié selon la province et le type d'exploitation agricole, le ratio national des dépenses aux revenus est demeuré inchangé, s'établissant à 0,83.

La Saskatchewan a continué d'afficher le ratio des dépenses aux revenus le plus faible parmi les provinces (tableau 1). Toutefois, ce ratio est devenu moins favorable, passant de 0,76 en 2010 à 0,78 en 2015, surtout en raison des exploitations productrices d'oléagineux et de céréales, qui ont généré 79,7 % de l'ensemble des revenus de la province en 2015.

Le ratio des dépenses aux revenus représente le montant moyen engagé en dépenses d'exploitation pour chaque dollar de revenus agricoles bruts. Ce ratio est calculé en dollars courants. À moins d'indication contraire, les autres mesures agricoles mentionnées dans ce document sont calculées en dollars constants.

Dans le cadre du Recensement de l'agriculture, une exploitation agricole est définie comme une exploitation produisant des produits agricoles avec l'intention de les vendre.

Des indices des prix ont été utilisés pour obtenir des estimations en dollars constants des revenus, des dépenses et des valeurs du capital afin d'éliminer l'effet de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Le jour du recensement était le 10 mai 2016. Il a été demandé aux exploitants agricoles d'indiquer leurs revenus et leurs dépenses pour la dernière année civile ou le dernier exercice financier terminé (2015). Toutes les autres variables présentées dans le présent article sont fondées sur l'année de référence 2016.

Tableau 1
Ratio des dépenses aux revenus, selon la province, 2010 et 2015

	Ratio des dépenses aux revenus	
Province	**2010**	**2015**
Terre-Neuve-et-Labrador	0,86	0,88
Île-du-Prince-Édouard	0,85	0,85
Nouvelle-Écosse	0,84	0,89
Nouveau-Brunswick	0,86	0,85
Québec	0,82	0,84
Ontario	0,84	0,85
Manitoba	0,83	0,81
Saskatchewan	0,76	0,78
Alberta	0,85	0,84
Colombie-Britannique	0,89	0,85
Canada	**0,83**	**0,83**

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Les exploitations productrices d'oléagineux et de céréales ont continué d'enregistrer l'un des meilleurs ratios des dépenses aux revenus à l'échelle nationale, affichant un ratio de 0,79 (tableau 2), malgré le fait que ce dernier soit moins favorable comparé à 2010. Les prix de ces marchandises ont atteint un sommet en 2012-2013, mais ils ont diminué depuis pour la majorité des cultures (graphique 1). Parallèlement, le coût des intrants pour ce type de production a affiché une croissance, ce qui s'est traduit par un ratio des dépenses aux revenus moins favorable en 2015 qu'en 2010.

Tableau 2
Ratio des dépenses aux revenus, selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2010 et 2015

	Ratio des dépenses aux revenus	
Type d'exploitation agricole	**2010**	**2015**
Total des animaux d'élevage	**0,86**	**0,86**
Bovins laitiers et production laitière	0,73	0,77
Bovins de boucherie et parcs d'engraissement	0,93	0,90
Porcs	0,92	0,90
Volailles et œufs	0,84	0,84
Moutons et chèvres	1,01	0,96
Autres types d'élevage	0,88	0,88
Total des cultures	**0,80**	**0,80**
Oléagineux et céréales	0,76	0,79
Légumes et melons	0,84	0,83
Fruits et noix	0,90	0,84
Production en serre	0,86	0,85
Autres cultures	0,89	0,83
Total	**0,83**	**0,83**

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Pour les cultures spéciales, les exploitations productrices de pois et de haricots secs ont affiché le ratio le plus favorable en 2015 à 0,71, sous l'effet d'une hausse des prix des produits qui a excédé l'augmentation du coût des intrants entre 2010 et 2015. De mauvaises conditions de croissance en Inde ont entraîné une forte demande des exportations de pois secs et de lentilles. La quantité totale de lentilles exportées par le Canada a plus que doublé entre 2010 et 2015 (Base de données sur le commerce international canadien de marchandises, tableau 980-0007).

Graphique 1
Indice des prix des produits agricoles (IPPA) et indice des prix des entrées dans l'agriculture (IPEA) de certaines cultures, Canada, 2010 à 2015 (annuel)

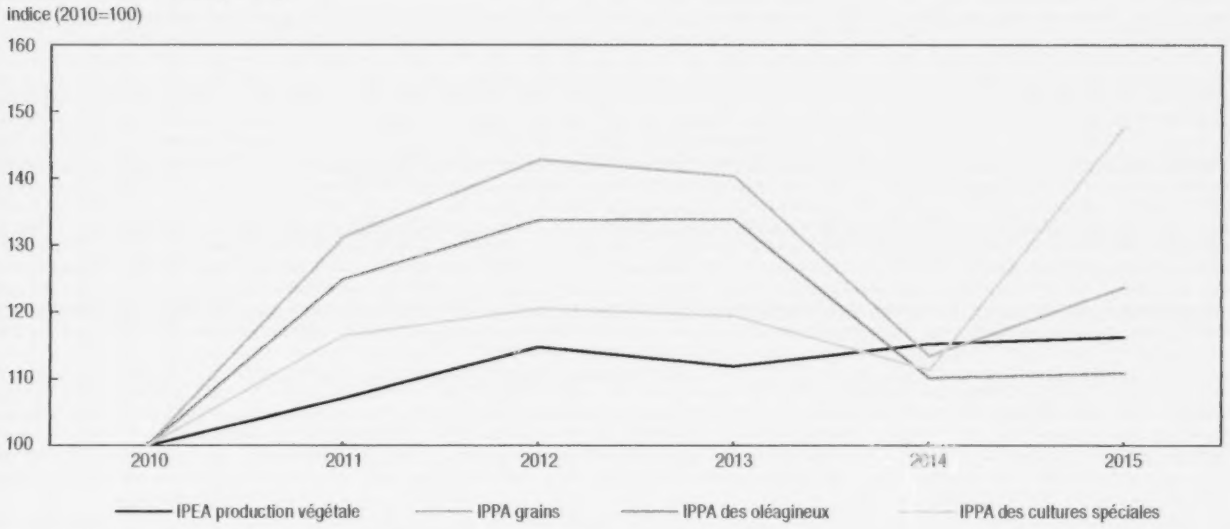

Sources : Tableaux CANSIM 002-0069 et 328-0015 (consulté le 13 avril 2017).

Affichant un ratio de 0,84 en 2015, le Québec a enregistré le ratio le plus favorable à l'extérieur des provinces des Prairies. Ce ratio était toutefois moins favorable que celui enregistré en 2010. En 2015, plus du quart de l'ensemble des revenus de la province provenait du secteur des bovins laitiers et de la production laitière.

Malgré un ratio moins favorable qu'en 2010, les exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière ont maintenu le ratio des dépenses aux revenus le plus faible à l'échelle nationale à 0,77. Parallèlement, la production laitière a augmenté de 8,7 %, malgré une diminution du nombre de vaches laitières (tableau CANSIM 003-0011, consulté le 13 avril 2017).

Toutefois, malgré cette croissance de la productivité, le coût[1] de production d'un hectolitre standard de lait a aussi augmenté de 5,8 % entre 2010 et 2015 (Commission canadienne du lait, 2011 à 2016). En comparaison, les prix obtenus par les exploitants agricoles pour leurs produits se sont accrus de 2,5 % de 2010 à 2015 (tableau CANSIM 002-0069). Par conséquent, l'augmentation des dépenses déclarées a surpassé la croissance des revenus, résultant en un ratio moins favorable.

Le Manitoba a connu l'une des améliorations du ratio des dépenses aux revenus les plus importantes parmi les provinces. Un ratio plus favorable dans le secteur porcin, lequel représentait 16,8 % des revenus du Manitoba en 2015, a contribué à l'amélioration du ratio à l'échelle de la province.

Au moment du Recensement de l'agriculture de 2011, le secteur porcin se remettait tout juste d'une période marquée par une faiblesse des prix, des éclosions de maladies et une croissance des prix des aliments pour animaux. Depuis, les exploitations porcines ont accru leur production, amélioré leur rendement et assuré une gestion efficace des maladies.

Puisque les dépenses relatives aux aliments représentent une part importante des intrants nécessaires aux exploitations porcines, le ratio du prix du porc au prix des céréales est un bon indicateur de la mesure dans laquelle le secteur est touché. Bien que ce ratio ne soit pas remonté aux niveaux enregistrés précédemment, sa croissance indique une amélioration de la situation depuis 2008 (graphique 2). Tous ces facteurs expliquent l'amélioration du ratio des dépenses aux revenus des exploitations porcines, lequel est passé de 0,92 en 2010 à 0,90 en 2015.

1. Le coût de production comprend l'ensemble des dépenses relatives à la main d'œuvre, des dépenses d'exploitation et des dépenses en immobilisations.

Graphique 2
Ratio du prix du porc au prix du grain, Canada, 1996 à 2016

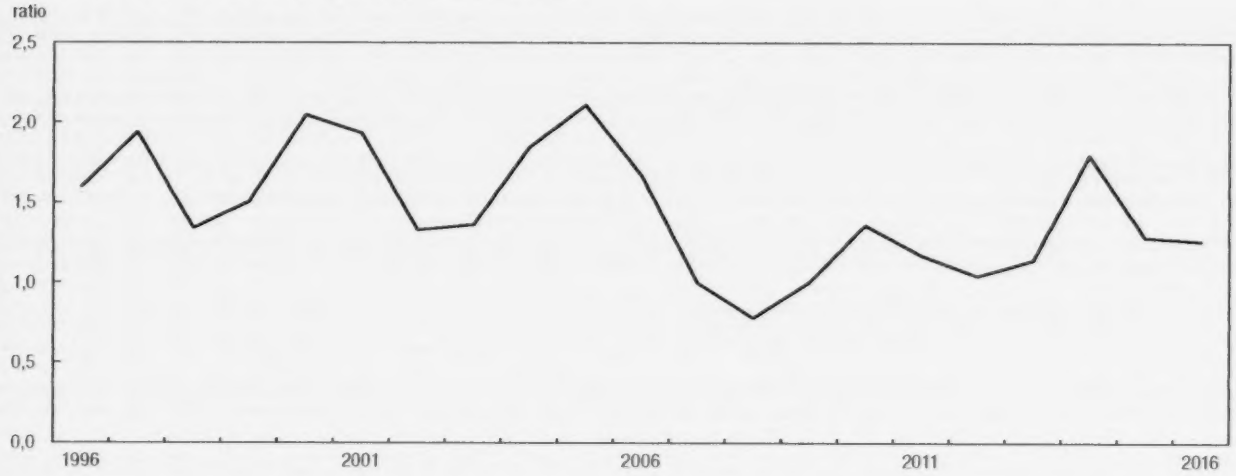

Note : Le ratio est dérivé de l'indice des prix des produits agricoles.
Source : Tableau CANSIM 002-0069 (consulté le 13 avril 2017).

Parmi les exploitations porcines, la situation différait entre les exploitations contractuelles et les exploitations non contractuelles. Les exploitations contractuelles (celles qui, sous contrat, élèvent des porcs pour le compte d'autres exploitations) affichaient le ratio des dépenses aux revenus le plus favorable parmi l'ensemble des exploitations porcines, soit 0,79. Cette méthode de production offre aux exploitants une certaine protection contre la volatilité des prix. En connaissant leurs coûts de production, les exploitants peuvent négocier un montant qui tiendra compte des coûts variables et fixes à engager pendant toute la durée du contrat.

En comparaison, les exploitations porcines non contractuelles affichaient un ratio moins favorable de 0,88. Cela rend compte de certaines décisions prises par les exploitants agricoles du secteur afin de s'adapter à l'évolution des marchés.

Le ratio des exploitations productrices de bovins de boucherie et des parcs d'engraissement s'est amélioré pour s'établir à 0,90 en 2015, comparativement à 0,93 en 2010. La hausse des prix des bovins de boucherie reçus par les exploitants entre 2010 et 2015 a contribué à cette amélioration du ratio (graphique 3).

Graphique 3
Indice des prix des produits agricoles (IPPA), bovins et veaux, Canada, 1996 à 2016

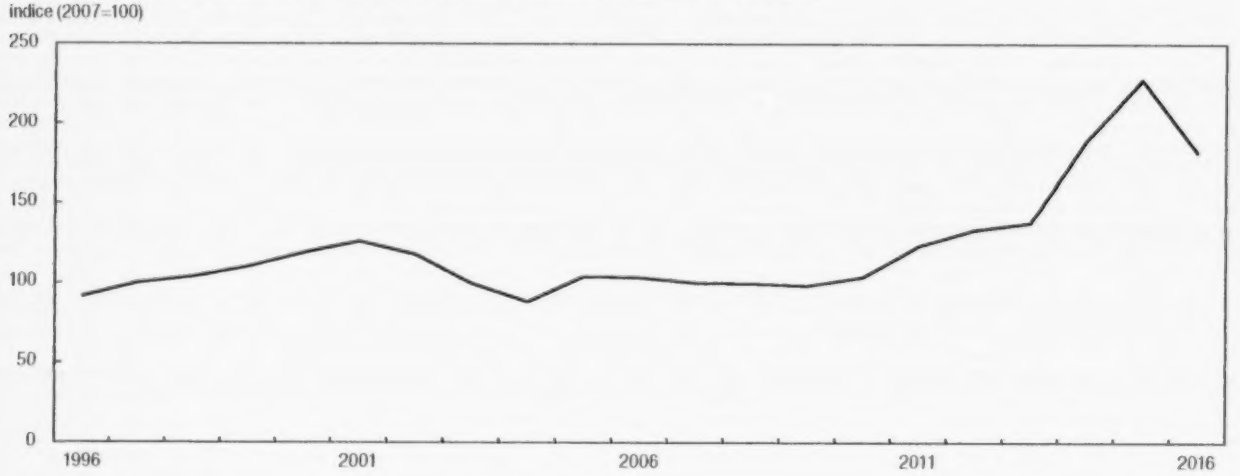

Source : Tableau CANSIM 002-0069 (consulté le 13 avril 2017).

Parmi les exploitations productrices de bovins de boucherie, la situation différait entre les exploitations de naissage et les parcs d'engraissement. Les exploitants de parcs d'engraissement ont acheté leurs veaux à des prix élevés en 2015, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses d'exploitation. Cela a donné lieu à une hausse relative du ratio des dépenses aux revenus des parcs d'engraissement, qui s'est situé à 0,96 en 2015.

En comparaison, le coût des intrants des exploitations de naissage ne s'est pas accru autant, ces exploitations n'ayant pas eu à acheter la majorité de leur troupeau, lequel se renouvelle par reproduction naturelle. En raison de cette distinction, le ratio des dépenses aux revenus était plus favorable chez les exploitations de naissage, s'établissant à 0,83 en 2015 par rapport à 0,90 en 2010.

L'amélioration la plus prononcée du ratio des dépenses aux revenus a été observée en Colombie-Britannique. Celle-ci était en partie attribuable à l'importance des exploitations productrices de fruits et de noix dans cette province, où un taux de change favorable a soutenu la croissance des exportations internationales de fruits, ce qui a entraîné une augmentation des revenus de ce secteur. Ainsi, les exportations de fruits et de noix comestibles en provenance du Canada ont totalisé plus de 300 millions de kilogrammes en 2015, ce qui représente une augmentation de 69,2 % par rapport à 2010 (Base de données sur le commerce international canadien de marchandises, tableau 980-0008).

Le secteur de la fourrure, qui représentait une part importante des revenus de la Nouvelle-Écosse, a contribué à la détérioration du ratio observée dans la province. Une diminution de la demande de fourrure a entraîné une baisse des prix et des revenus, incitant les exploitants agricoles à s'adapter aux conditions du marché en réduisant leur stock. La valeur moyenne par peau de fourrure produite au Canada a fléchi de 57,4 % (en dollars courants) entre 2010 et 2015 (tableau CANSIM 003-0014).

Les exploitations agricoles faisant partie d'un secteur assujetti à la gestion de l'offre (laitières, d'élevage de volailles, de production d'œufs et de couvoir) ont continué d'afficher un ratio des dépenses aux revenus inférieurs à celui des exploitations des autres secteurs. En 2015, le ratio moyen des exploitations assujetties à la gestion de l'offre était de 0,79, comparativement à 0,84 chez les autres exploitations (tableau 3). À l'échelle nationale, le ratio moyen de l'ensemble des exploitations agricoles était de 0,83.

Tableau 3
Ratio des dépenses aux revenus, selon les types d'exploitations agricoles assujetties et non assujetties à la gestion de l'offre, Canada, 2010 et 2015

	Ratio des dépenses aux revenus	
Type d'exploitation agricole	**2010**	**2015**
Assujetties à la gestion de l'offre	0,77	0,79
Non assujetties à la gestion de l'offre	0,84	0,84
Total	**0,83**	**0,83**

Note : Les types d'exploitations agricoles assujetties à la gestion de l'offre comprennent les exploitations laitières, d'élevage de volailles, de production d'oeufs et de couvoir.
Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Depuis 2010, le ratio des dépenses aux revenus des exploitations agricoles assujetties à la gestion de l'offre est devenu moins favorable, alors que celui des exploitations non assujetties à la gestion de l'offre est demeuré stable. L'augmentation des dépenses engagées pour chaque dollar de revenus gagné dans les secteurs assujettis à la gestion de l'offre observée depuis 2010 est en grande partie due au secteur laitier. En revanche, le ratio des exploitations d'élevage de volailles et production d'œufs est demeuré stable au cours de cette période.

Les exploitations agricoles plus petites dépensent maintenant moins pour chaque dollar gagné

Les exploitations agricoles générant des revenus moins élevés ont réduit leurs dépenses d'exploitation par dollar de revenus agricoles bruts comparativement à 2010 (tableau 4). Ce ratio est devenu plus favorable parmi les exploitations générant des revenus de moins de 250 000 $, alors qu'il est devenu moins favorable parmi les exploitations ayant des revenus de 250 000 $ ou plus.

Malgré un ratio moins favorable entre 2010 et 2015, les exploitations agricoles ayant des revenus de 250 000 $ à 1 million de dollars sont tout de même celles qui ont engagé le moins de dépenses d'exploitation pour chaque dollar de revenus.

Tableau 4
Ratio des dépenses aux revenus, selon la catégorie de revenus, Canada, 2010 et 2015

	Ratio des dépenses aux revenus	
Catégorie de revenus	**2010**	**2015**
De 1 $ à 9 999 $	2,99	2,09
De 10 000 $ à 24 999 $	1,45	1,20
De 25 000 $ à 49 999 $	1,07	0,95
De 50 000 $ à 99 999 $	0,91	0,85
De 100 000 $ à 249 999 $	0,83	0,81
De 250 000 $ à 499 999 $	0,78	0,79
De 500 000 $ à 999 999 $	0,77	0,79
De 1 000 000 $ à 2 999 999 $	0,78	0,80
3 000 000 $ et plus	0,86	0,87
Canada	**0,83**	**0,83**

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Les exploitations agricoles dont les revenus se situent dans les millions de dollars sont en hausse

Les grandes exploitations agricoles sont à l'origine d'une proportion croissante des revenus agricoles à l'échelle nationale. Alors que les exploitations ayant déclaré des revenus agricoles bruts de 1 million de dollars et plus représentaient 7,6 % de l'ensemble des exploitations en 2016, leur part des revenus agricoles bruts s'est accrue pour atteindre 60,3 % en 2015.

Parallèlement, les exploitations agricoles générant des revenus agricoles bruts de plus de 3 millions de dollars, qui représentaient 1,5 % de l'ensemble des exploitations agricoles, ont généré plus du tiers des revenus en 2015.

À l'Île-du-Prince-Édouard, 12,1 % des exploitations agricoles ont déclaré des revenus agricoles bruts de 1 million de dollars et plus, ce qui constitue la proportion la plus importante parmi les provinces. En revanche, la Colombie-Britannique affichait la plus forte proportion d'exploitations agricoles ayant déclaré des revenus agricoles inférieurs à 10 000 $, soit 41,6 %. Cette proportion était de 17,7 % à l'échelle nationale.

L'augmentation de la valeur du capital agricole est surtout attribuable à la valeur des terres et des bâtiments

La valeur du capital agricole possédé ou loué par les exploitants agricoles s'est établie à 509,7 milliards de dollars en 2016, en hausse de 36,8 % par rapport à 2011 (tableau 5). La valeur médiane du capital était de 1,1 million de dollars en 2016, représentant une augmentation de 23,3 % par rapport à 2011. Cette croissance est grandement attribuable à la valeur totale des terres et des bâtiments, cette catégorie représentant la plus grande part du capital agricole, soit 84,0 %.

Tableau 5
Valeur du capital agricole (en dollars constants de 2016), selon la catégorie et pourcentage du total, Canada, 2011 et 2016

	Valeurs du capital agricole				
	2011	2016	variation	2011	2016
Catégorie	dollars (en milliards)		en %	pourcentage du total[1]	
Terres et bâtiments	311,2	427,9	37,5	83,5	83,9
Machinerie	46,7	53,9	15,4	12,5	10,6
Bétail	14,7	27,9	89,4	4,0	5,5
Total	**372,6**	**509,7**	**36,8**	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0234.

La valeur du capital possédé ou loué par les exploitations agricoles générant des revenus agricoles bruts de 1 million de dollars et plus a atteint 171,4 milliards de dollars en 2016, en hausse de 61,4 % par rapport à 2011. Parallèlement, la valeur du capital possédé ou loué par les exploitations agricoles ayant des revenus agricoles bruts inférieurs à 1 million de dollars s'est établie à 338,3 milliards de dollars en 2016, en hausse de 27,0 % par rapport à 2011. Bien que ces plus petites exploitations agricoles aient généré moins de la moitié de l'ensemble des revenus, soit 39,7 %, elles possédaient près des deux tiers du capital total.

Le type d'exploitation a une grande incidence sur la valeur des terres et des bâtiments

Les exploitants agricoles investissent continuellement dans leurs terres et leurs bâtiments afin d'améliorer leur efficience et leur productivité, qui ont à leur tour une incidence positive sur la valeur des terres et des bâtiments. Ces investissements peuvent prendre la forme d'un accroissement du nombre d'installations d'entreposage des grains, de l'installation de systèmes de drainage par tuyaux enterrés ou du défrichage de terres.

Selon les données du Recensement de l'agriculture, la superficie consacrée aux terres en culture s'est accrue de 6,9 % entre 2011 et 2016, alors que celle des terres boisées et des terres humides, n'étant pas utilisée à des fins de production, a diminué. Bien qu'ils constituent un investissement dispendieux, les systèmes de drainage par tuyaux enterrés contribuent à la croissance du rendement et permettent aux exploitants agricoles de se protéger contre des conditions défavorables. Les investissements dans des installations d'entreposage des grains résultent d'une croissance de plus en plus importante des récoltes, laquelle est attribuable à l'augmentation de la taille des exploitations et de leur efficience, et permettent aux exploitants de s'adapter aux défis relatifs au transport. Ces installations d'entreposage permettent aussi aux exploitants de vendre leurs récoltes lorsque les conditions du marché sont favorables afin d'optimiser leurs revenus.

La valeur totale des terres et des bâtiments s'établissait à 428 milliards de dollars en 2016. La valeur médiane des terres et des bâtiments s'est établie à 916 000 $, soit une augmentation de 25,1 % par rapport à 2011. La valeur moyenne à l'acre des terres et des bâtiments agricoles au Canada s'est élevée à 2 696 $, constituant une hausse de 38,8 % par rapport à 2011.

Il existe une corrélation entre la valeur à l'acre des terres et des bâtiments et les commodités produites. Les types d'exploitations ayant les besoins les plus importants en matière d'infrastructure matérielle, comme les serres ou les exploitations d'élevage de volailles, affichent également la valeur à l'acre des terres et des bâtiments la plus élevée (graphique 4). En comparaison, les types d'exploitations agricoles ayant une valeur à l'acre moindre sont celles dont la production est essentiellement fondée sur les cultures ou les pâturages, ce qui fait que la valeur de l'infrastructure matérielle est répartie sur une grande superficie de terres.

Graphique 4
Valeur des terres et des bâtiments par acre, selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2016

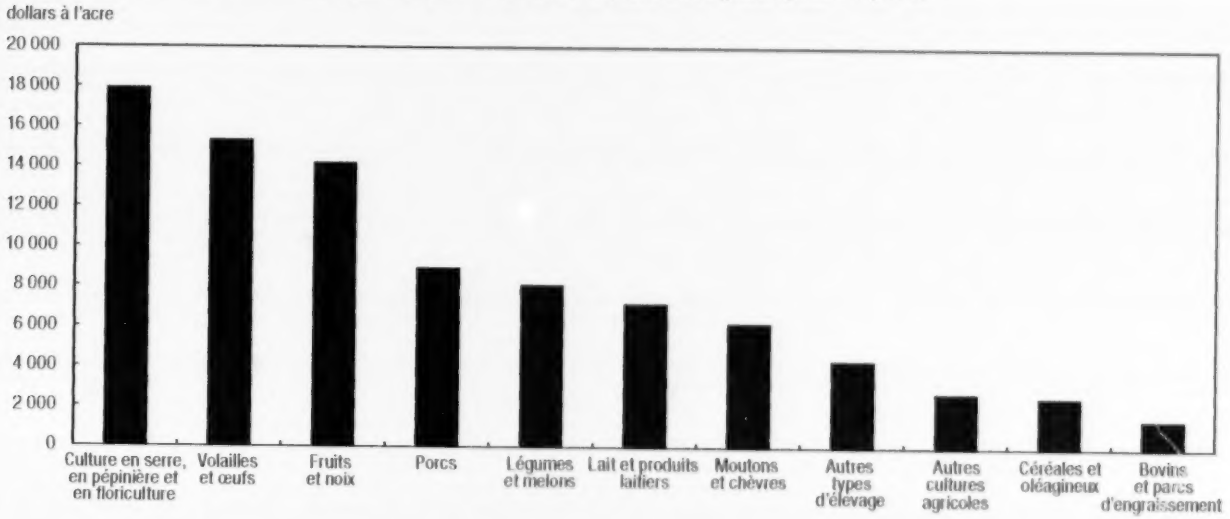

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

La valeur moyenne des terres et des bâtiments était plus élevée dans les régions à proximité des centres urbains (carte 1). Au Canada, les valeurs des terres et des bâtiments les plus élevées ont été enregistrées dans les régions situées en périphérie du Lower Mainland en Colombie-Britannique, ainsi que dans le sud de l'Ontario.

Carte 1

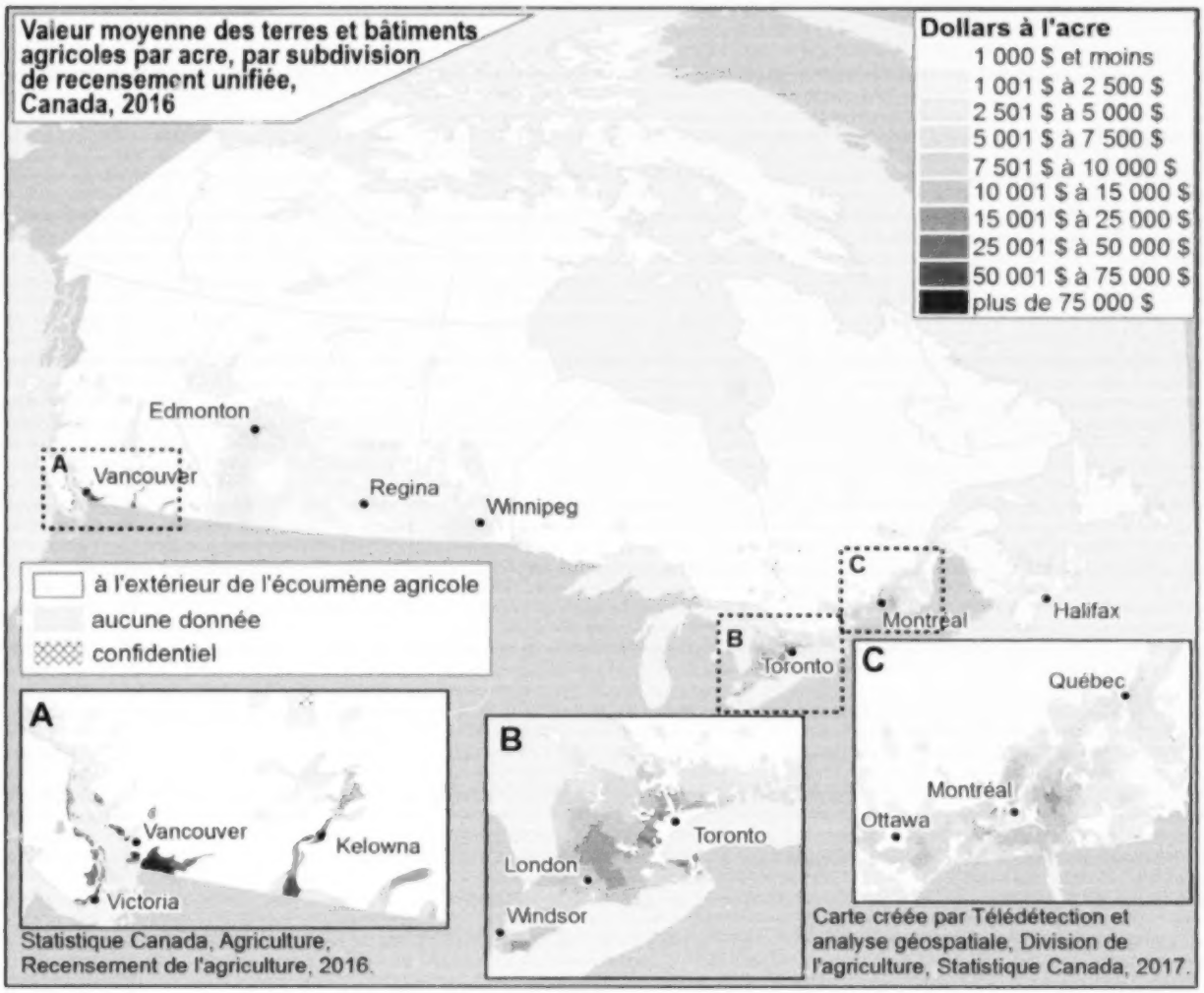

L'utilisation de plus gros tracteurs contribue à l'augmentation de l'efficience

Alors que la majorité des exploitations agricoles possèdent ou louent leur matériel, certains exploitants choisissent d'autres moyens d'accéder à la machinerie. Le recours au travail à forfait ou à contrat permet aux exploitants agricoles d'avoir accès à de l'équipement et à gérer autrement leur charge de travail. Parmi d'autres stratégies utilisées, on compte le partage de matériel ou encore la séparation de la propriété de la machinerie de celle de l'exploitation agricole.

La valeur totale moyenne de la machinerie par exploitation agricole était de 278 405 $ en 2016, ce qui représente une hausse de 22,7 % par rapport à 2011. Les exploitations productrices de céréales et d'oléagineux représentaient 58,4 % de la valeur totale de la machinerie au Canada en 2016.

La valeur de la machinerie par exploitation dépend grandement du type de production de l'exploitation. Les provinces des Prairies, caractérisées par une prédominance des exploitations productrices de cultures, ont affiché la plus importante valeur de la machinerie par exploitation (carte 2). Parmi les régions affichant les valeurs moyennes les plus élevées de la machinerie par exploitation, un certain nombre étaient situées au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cela s'explique par la concentration d'exploitations productrices de cultures, telles que des pommes de terre, dans ces provinces.

Carte 2

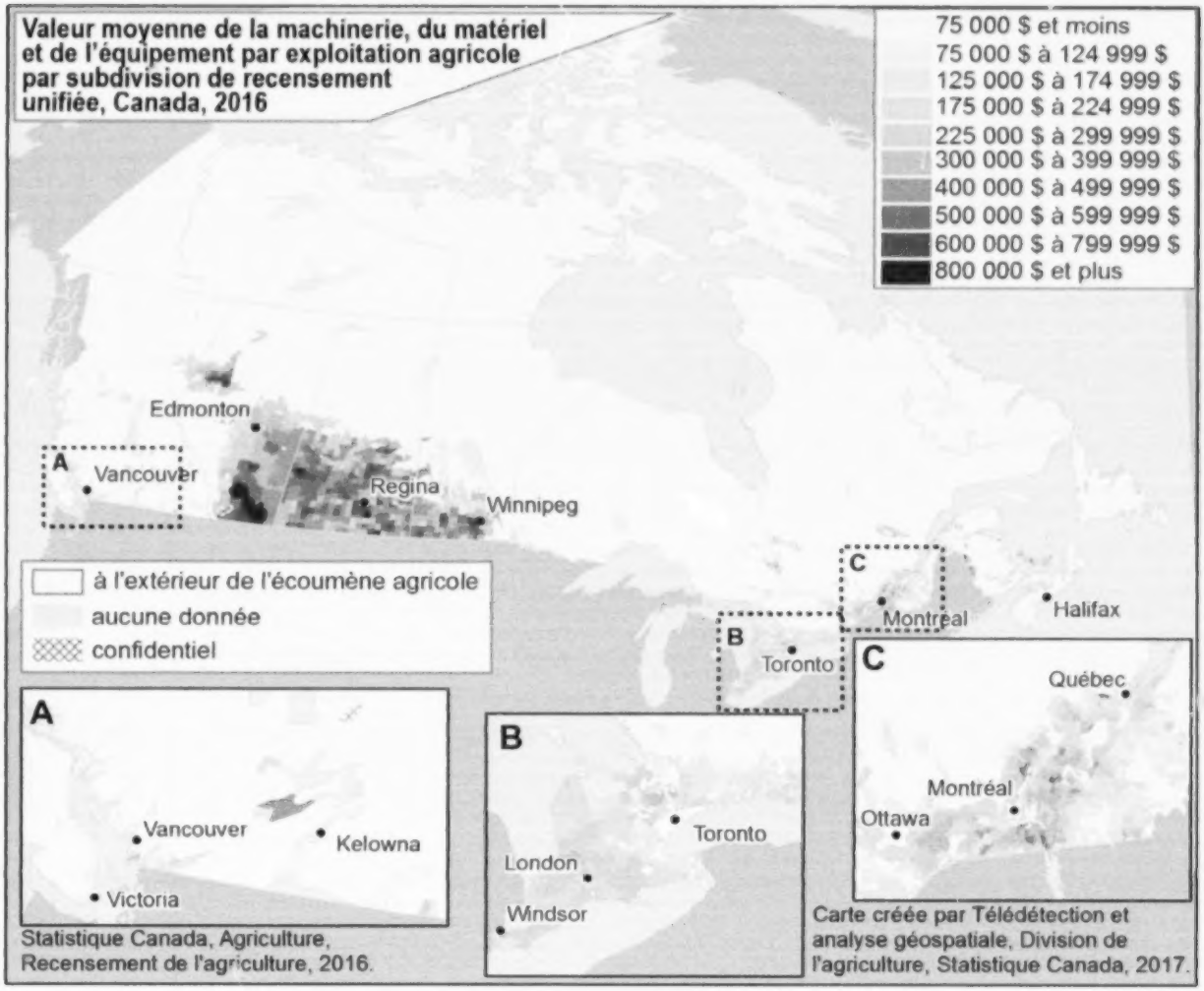

L'une des façons pour les exploitants agricoles d'accroître leur productivité est d'investir dans leur machinerie. Aujourd'hui, les tracteurs sont de plus en plus efficaces grâce aux progrès technologiques et mécaniques. Ces tracteurs plus récents et plus gros permettent aux exploitants agricoles de faire davantage avec moins. Ainsi, en 2011, on comptait 7,9 tracteurs pour 1 000 acres de terres en culture. En 2016, ce ratio a diminué pour s'établir à 7,0. La valeur totale des tracteurs ayant une puissance supérieure à 149 chevaux-vapeur/prise de force (ch/pdf) s'est accrue de 50,0 % entre 2011 et 2016, représentant plus de la moitié de la valeur totale des tracteurs en 2016 (tableau 6).

Tableau 6

Valeur des tracteurs (en dollars constants de 2016), selon la catégorie et pourcentage du total, Canada, 2011 et 2016

	Valeur des tracteurs				
	2011	2016	variation	2011	2016
Catégorie	dollars (en milliards)		en %	pourcentage du total[1]	
Moins de 60 ch/pdf	2,1	2,1	2,3	13,3	11,5
De 60 à 149 ch/pdf	7,5	7,1	-4,6	47,3	38,2
Plus de 149 ch/pdf	6,2	9,4	50,0	39,5	50,3
Total	**15,8**	**18,6**	**17,9**	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

ch/pdf : chevaux-vapeur/prise de force

Source : Tableau CANSIM 004-0234.

La production influe sur la valeur à l'acre du bétail

La valeur à l'acre estimée du bétail est influencée par le type de production. Les exploitations où les animaux sont gardés dans des bâtiments, telles que les exploitations laitières, porcines et d'élevage de volailles, affichent souvent la plus importante valeur à l'acre du bétail, la superficie totale de leurs terres étant souvent plus petite que celle des autres exploitations.

Par exemple, le long du corridor London-Québec, les exploitations porcines, laitières et d'élevage de volailles, qui ont besoin d'une infrastructure complexe pour abriter leurs animaux, sont prédominantes (carte 3).

En comparaison, dans les provinces des Prairies, le type de ferme d'élevage prédominant se trouve à être les exploitations d'élevage de bovins de boucherie, qui sont souvent réparties sur une grande superficie de terres, ce qui diminue la valeur à l'acre du bétail. Les zones apparaissant plus foncées dans le sud de l'Alberta représentent les régions marquées par une prédominance d'exploitations d'élevage de bovins de boucherie et de parcs d'engraissement. Dans le cas du sud du Manitoba, elles représentent les régions où les exploitations porcines et laitières sont prédominantes. Les zones plus foncées dans le sud de la Colombie-Britannique représentent les régions où il y a une concentration d'exploitations laitières et d'élevage de volailles.

Carte 3

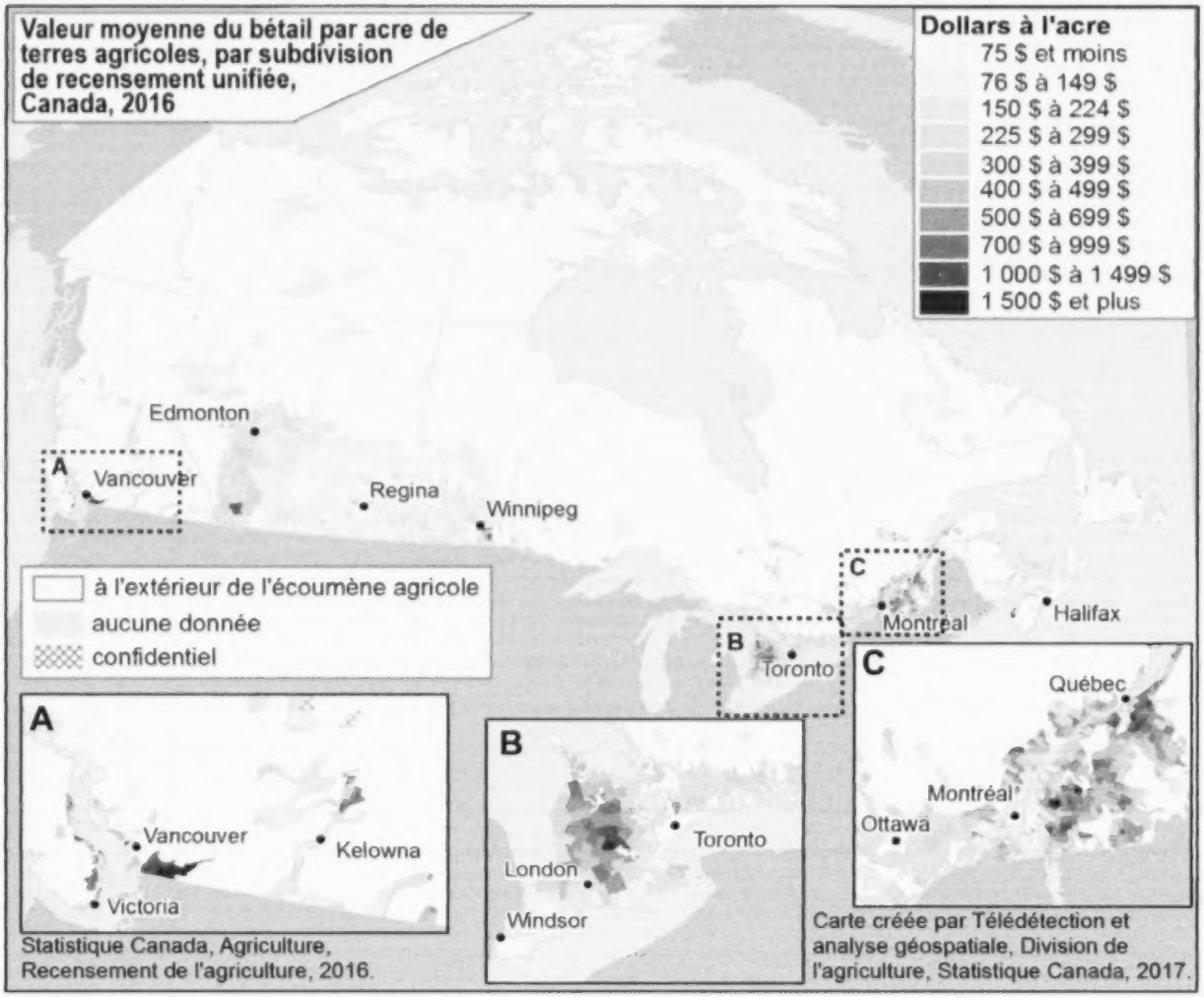

Note aux lecteurs

Le jour du recensement était le 10 mai 2016. Il a été demandé aux exploitants agricoles d'indiquer leurs revenus et leurs dépenses pour la dernière année civile ou le dernier exercice financier terminé (2015). Toutes les autres variables figurant dans le présent article sont fondées sur l'année de référence 2016.

Le ratio des dépenses aux revenus représente le montant moyen engagé en dépenses d'exploitation pour chaque dollar de revenus agricoles. Le ratio est calculé en dollars courants. Il est fondé sur les dépenses d'exploitation, qui excluent les dépenses en immobilisations telles que le remboursement de prêts à long terme et l'amortissement d'actifs corporels et incorporels. Une amélioration du ratio des dépenses aux revenus indique une diminution des dépenses d'exploitation engagées par les exploitants agricoles pour chaque dollar de revenus agricoles bruts (diminution du ratio). En comparaison, un ratio des dépenses aux revenus moins favorable indique une augmentation des dépenses d'exploitation engagées par les exploitants agricoles pour chaque dollar de revenus agricoles bruts (hausse du ratio).

Des indices des prix ont été utilisés pour obtenir des estimations en dollars constants des revenus, des dépenses et des valeurs du capital afin de neutraliser l'effet de la variation des prix sur les comparaisons d'une année à l'autre.

Les revenus agricoles bruts et les dépenses d'exploitation indiqués dans le présent article sont exprimés en dollars constants de 2015, et sont calculés en fonction de la moyenne annuelle pour 2010 et 2015. Pour 2010, les données sur les revenus agricoles bruts sont fondées sur l'Indice des prix des produits agricoles (tableau CANSIM 002-0069), tandis que les données sur les dépenses d'exploitation sont fondées sur l'Indice des prix des entrées dans l'agriculture (tableau CANSIM 328-0015).

La valeur des terres, des bâtiments et de la machinerie indiquée dans le présent article est exprimée en dollars constants de 2016, et est calculée en fonction des valeurs observées au deuxième trimestre de 2011 et de 2016. Les valeurs de 2011 sont tirées de l'Indice des prix des entrées dans l'agriculture (tableau CANSIM 328-0015). La valeur du bétail en 2011 est exprimée en prix de 2016 et est calculée en fonction de la moyenne des valeurs observées au deuxième trimestre de 2011 et de 2016, tirées de l'Indice des prix des produits agricoles (tableau CANSIM 002-0068).

Références

Commission canadienne du lait. Novembre 2011. *Résultat final du coût de production basé sur les données de l'étude 2010*, Ottawa, Ontario.

Commission canadienne du lait. Juillet 2016. *Coût de production — Résultats préliminaires basés sur les données de l'étude de 2015*, Ottawa, Ontario.